
Brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

Numéro d'inventaire : 1979.08916

Auteur(s) : Nicolas Rondel

Type de document : diplôme

Éditeur : non renseigné (Paris)

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1799

Description : Une feuille de papier vergé filigrané. Coins déchirés. Une perforation au centre. Texte imprimé avec mentions manuscrites à l'encre. ruban adhésif au verso.

Mesures : hauteur : 316 mm ; largeur : 209 mm

Notes : Diplôme de capacité remis au citoyen Nicolas Rondel après examen le 12 floréal an 7. Les membres du Jury d'Instruction publique pour les Ecoles primaires et Maisons d'éducation se sont rendus à son domicile et ont vérifié que cet instituteur de 65 ans était bien en état d'enseigner "la lecture et l'écriture, ce qu'il entend bien des éléments du calcul".

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Nombre de pages : 1

Lieux : Paris, Paris

vingtième année : divis. de Luxembourg

N.º 56

JURY

D'INSTRUCTION PUBLIQUE,

POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES ET MAISONS D'ÉDUCATION.

CE jourd'hui, *12 Floral* an *7* de la République française,
une et indivisible, nous soussignés, membres du Jury d'Instruction publique
pour les Écoles primaires et Maisons d'éducation, avons examiné en la demeure
du citoyen *Menette* l'un de nous, le citoyen *Nicolas Rondel*
âgé de *65 ans* Instituteur rue *Calotte n.º 847*
division du *Luxembourg*
le quel nous a déclaré qu'il enseigne chez lui la lecture, l'écriture et les premières
règles de l'arithmétique.

Nous l'avons interrogé sur ces différentes parties de l'Instruction publique.
Nous avons de même, et sur-le-champ, interrogé les cit

que l dit Institut nous a présenté pour l'aider dans ses fonctions,
chacun sur les parties qu' enseigne. Lesdits examens finis, nous avons
délibéré, et sommes d'avis qu'il est citoyen *Rondel* et *Menette* d'enseigner
la lecture et l'écriture, et qu'il entend bien les éléments de calcul.

Menette Guernault
Champs

